

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 13 mars 2019 portant nomination d'un membre  
du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 (3°),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État:

*Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur*

M. FLÉGES (Amaury), chef du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en remplacement de Mme PRADEILLES-DUVAL (Rachel-Marie).

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
LUC ROUSSEAU